



Club de Soccer Saint-Laurent

École de Soccer – EDS

Conditions Générales:

- Les annulations de séances peuvent se produire pendant la saison et seront reprogrammées à une date ultérieure. Le calendrier et les horaires sont susceptibles de changer.
- EDS se réserve le droit de résilier l'inscription de tout participant qui nuit au bon fonctionnement du programme.
- Les participants sont responsables du remboursement de tout dommage causé aux équipements.
- EDS n'est pas responsable des objets perdus ou volés.
- En vous inscrivant, vous acceptez que des photos, vidéos et autres médias pris lors des activités EDS puissent être utilisés à des fins promotionnelles dans des magazines, brochures, journaux, à la télévision et sur les réseaux sociaux.
- Les participants, amis et membres de la famille sont responsables de tout contenu offensant ou inapproprié qu'ils diffusent en ligne.
- Les chèques postdatés ne sont pas acceptés. Des frais de 50,00 \$ seront appliqués pour les chèques NSF (fonds insuffisants).

Politique de Remboursement et d'Annulation:

- Des frais d'annulation de 30,00 \$ seront retenus par participant si l'annulation a lieu avant le début du cours.
- Si le cours a déjà commencé, des frais de 60,00 \$ pour l'administration et l'uniforme, ainsi que le coût des séances suivies, seront retenus.
- Les remboursements ne sont pas accordés pour les absences, les vacances, les déménagements ou les blessures.
- Si un participant se blesse durant une séance, une note du médecin est requise pour obtenir un crédit.
- Les remboursements, lorsqu'ils sont accordés, sont effectués par chèque et envoyés par courrier régulier. Veuillez prévoir un délai de 6 à 8 semaines pour recevoir le chèque de remboursement.